

Image not found or type unknown



COMPTE PERSO AVANT MARIAGE ET DIVORCE

Par **Visiteur23174**, le **11/03/2011** à **15:42**

Bonjour,

Nous allons divorcer (lui ne veut pas) et il me dit qu'il peut récupérer l'argent qu'il avait sur un plan épargne retraite, qu'il avait cassé quand nous avons eu nos enfants (travaux, etc.). On n'a plus les papiers, cela fait 15 ans maintenant...

La banque peut-elle lui retrouver et peut-il récupérer cet argent dépensé ?

Avec le système de récompense il récupère déjà la maison (dont je paye aussi le crédit mais achetée avec son argent), voire plus, et une fois le crédit remboursé il ne reste rien.

On peut remonter à tous ces comptes ?